



Mercredi 28.11.12 | 45e année | No 37

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Les jeux sont faits!

Les Caves de la Ville, comme de nombreux vigneron(ne)s neuchâtelois(e)s, organiseront leurs «caves ouvertes» les 7 et 8 décembre prochains. Il y a de bonnes chances que je réponde à l'invitation... en connaissance des ravages que l'alcool provoque dans la société. De même, je me suis rendu à l'inauguration du Casino, sans ignorer le problème préoccupant de l'addiction au jeu.

Dans un cas comme dans l'autre, les aspects positifs sont réjouissants et me semblent l'emporter largement sur les conséquences négatives, aussi sérieuses que ces dernières soient. D'ailleurs, si je veux bel et bien des garanties pour les plus vulnérables, je ne rêve en revanche absolument pas d'un monde parfait!

Qu'il me soit permis de me réjouir en particulier de l'arrivée d'une entreprise qui contribue à la diversification du tissu économique (82 emplois, 8 à 9 millions de masse salariale annuelle), d'une jeunesse retrouvée pour le «Casino de la Rotonde», si cher aux Neuchâtelois, et dont la rénovation en d'autres circonstances eût été trop coûteuse pour la Ville et de l'animation du Jardin anglais, idéalement situé au cœur de quatre pôles importants, dont il devient le nouveau trait d'union (Centre historique, Maladière, Microcity, Plateau de la Gare).

Une belle implantation!

Alain Ribaux
Directeur du développement
économique



Marc Romboy, véritable ambassadeur de la techno made in Germany, se produira vendredi 30 novembre à la Case à chocs. • Photo: sp

Superette nouvelle formule

Le Festival de musiques actuelles à tendance électronique, la Superette, aura lieu vendredi 30 novembre et samedi 1er décembre à la Case à chocs. A l'occasion de cette 8^e édition, la Superette change de formule et s'invite également au Centre d'Art de Neuchâtel (CAN) et au Théâtre du Concert.

Les organisateurs ont concocté un véritable circuit de musiques électroniques en ville de Neuchâtel. Les festivaliers auront l'occasion d'assister à des concerts dans deux nouveaux lieux. Ils démarreront leurs soirées au CAN de 18 à 21 heures, puis se rendront au Théâtre du Concert jusqu'à minuit. Les soirées se prolongeront à la Case à chocs jusqu'au petit matin.

Moins d'artistes, plus de qualité

«Le choix d'inviter moins d'artistes a été motivé par la notion de qualité d'accueil du public et des artistes», relèvent les organisateurs. Le public est invité à découvrir des artistes en devenir, mais également des grandes pointures des musiques électroniques. Parmi les têtes d'affiche, Rover se produira vendredi au Théâtre du Concert et Aquarius Heaven partagera ses beats endiablés avec les festivaliers vendredi au Queen Kong Club. Le lendemain, le duo allemand Mouse on Mars enflammera le Théâtre du Concert. Durant les deux soirées, les VJ's de Supermafia animeront la Case avec leurs installations vidéo.

Baisse des prix

Le Bistrot du Concert et Le Chauffage Compris, respectivement situés à côté du Théâtre du Concert et du CAN, s'associent cette année à la Superette. Ils proposeront des mets à déguster en première partie de soirée. La caravane Double R, spécialiste yverdonnois du Burger, prendra ses quartiers dans la cour de la Case à chocs. Cette année, les prix des billets ont baissé. Les organisateurs ont à cœur de donner accès au festival à un plus grand nombre de personnes. Les concerts programmés au CAN seront notamment gratuits. L'ensemble des billets est disponible sur la billetterie en ligne Petzi.ch. Programme complet sur www.superette.ch. (ak)



Après plusieurs mois de travaux, le Casino de Neuchâtel a ouvert ses portes ce week-end à la Rotonde.



Le Musée d'art et d'histoire expose les joyaux de sa collection de peintures et de dessins du XVI^e au XIX^e.



L'association tangomoon propose une soirée de tango argentin vendredi à l'Espace Danse.

Publicité

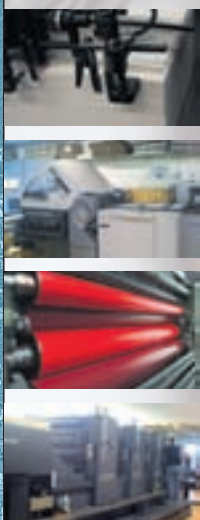
 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch



L'image
de votre entreprise
passe par notre
technique



imprimerie
messeiller sa

Saint-Nicolas 11
Case postale
2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37

 Dans ce numéro

Budget sous la loupe

La Commission financière du Conseil général a approuvé à l'unanimité le budget 2013 de la Ville de Neuchâtel, qui présente un excédent de revenus de 2,3 millions de francs pour quelque 285 millions de charges. Le plenum se prononcera lundi.

Page 8

Un avant-goût de Noël

Marché de Noël au Coq d'Inde, Artisanales de Noël sous la grande tente du Port, grand sapin sur la place de l'Hôtel communal, nocturnes et autres illuminations: les premiers signes de Noël apparaissent de part et d'autre de la ville de Neuchâtel. Tour d'horizon.

Page 9

Bruyères automnales

Luc Vincent nous dit tout sur les trois espèces de bruyères utilisées pour les décorations automnales dans sa chronique «passion verte».

Page 12

By Jove!



Le Musée d'ethnographie invite à découvrir jusqu'à la mi-février «Les fantômes des collections», une exposition inspirée du dernier tome des Aventures de Blake et Mortimer. Rencontre avec les auteurs du «Serment des cinq Lords», Yves Sente et André Juillard, de passage mercredi dernier à Neuchâtel.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 5 décembre 2012.

 Après plusieurs mois de travaux, le Casino de la Rotonde est enfin ouvert au public



Le Casino de la Rotonde dispose de six tables de jeux et de 150 machines à sous, dont 36 dans un fumoir.

Neuchâtel a son casino

Le Casino de Neuchâtel a ouvert ses portes au public vendredi dernier. Avec ses 150 machines à sous, ses six tables de jeux, son bar lounge et son restaurant, l'établissement entend devenir un lieu incontournable des sorties neuchâteloises. Les autorités communales se réjouissent des retombées positives pour la ville de Neuchâtel.

«Le bâtiment de la Rotonde retrouve une deuxième jeunesse. Pour mémoire, les Neuchâtelois avaient refusé sa démolition», a relevé Alain Ribaux, conseiller communal en charge de la promotion économique. Si le gazon qui entoure le casino n'a pas eu le temps de pousser, les aménagements intérieurs, eux, sont bel et bien terminés. Une ambiance feutrée habite le hall d'entrée. Sur la droite, un bar lounge de 80 places. Une grande baie vitrée donne sur le Jardin anglais. A quelques pas, la salle de jeux. Pour y entrer, il faut présenter une pièce d'identité valable attestant que son détenteur a 18 ans révolus. Des lampes vénitiennes sont suspendues au plafond comme les stalactites d'une grotte. La salle est truffée de caméras parfaitement intégrées au mobilier. Six tables de jeux sont disposées en vue, au centre de la pièce. On

peut jouer à la roulette, au Poker et au Blackjack. Les tables sont entourées par 114 machines à sous flambant neuves au design des plus variés. Un fumoir comportant 36 machines à sous se trouve au sommet de quelques marches d'escaliers. La salle de jeux brille comme un sou neuf. Un restaurant, d'une capacité de 70 couverts, est aménagé à l'étage. Il comporte également une grande terrasse. «Nous organiserons des animations musicales live les vendredis et samedis soirs», indique Pascal Passarelli, directeur du casino.

Retombées positives

Pour la ville de Neuchâtel, l'implantation d'un casino engendre plusieurs points positifs: création de 80 emplois, travaux pour les entreprises locales, attrait touristique et diversification du tissu économique. «Les autorités communales accueillent l'arrivée de ce casino avec plaisir. C'est un long processus qui s'achève. J'ai la chance d'avoir pu le vivre en entier de la recherche d'un emplacement à maintenant», a expliqué en conférence de presse Alain Ribaux. Et de préciser: «Nous sommes bien conscients que le jeu comporte des dangers. Il y a lieu de les cadrer.» Pour

ce faire, le Casino de Neuchâtel emploie deux personnes à temps plein. Elles auront pour mission de détecter les comportements problématiques face aux jeux. «Cette démarche sociale est mise sur pied en étroite collaboration avec la Fondation Neuchâtel Addiction», a ajouté Pascal Passarelli.

Redistribution des gains

La Confédération a accordé à fin septembre au Casino de Neuchâtel une concession pour l'exploitation d'un établissement de catégorie B. L'entreprise Kongress + Kursaal Bern AG a investi environ 20 millions de francs dans les travaux de construction et de rénovation du bâtiment. Le Casino de Neuchâtel emploie 82 personnes pour une masse salariale de 8 à 9 millions de francs. L'établissement prévoit un résultat de jeu brut de 22,5 millions de francs. Une partie des gains sera affecté chaque année à la Fondation Casino de Neuchâtel dans le but de soutenir des projets culturels, sportifs, sociaux ou touristiques. L'entreprise Kongress + Kursaal Bern AG a fait don de 1% de son capital-actions à Tourisme neuchâtelois et au Théâtre du Passage. (ak)

 Nouvelle exposition au Musée d'art et d'histoire

Quatre siècles de peintures

Dans une exposition à voir jusqu'à mi-février, le Musée d'art et d'histoire (MAHN) dévoile au public les pièces maîtresses de sa collection de peintures et de dessins datant du début du XVI^e à la fin du XIX^e. Parmi les 180 œuvres exposées figurent des trésors, dont une « Montée au calvaire » attribuée à l'atelier de Véronèse ou « La barque-atelier » de Claude Monet.

Cette exposition est l'aboutissement de vingt ans d'efforts de reclassement, de meilleure conservation, de restauration et de recherches dans les tréfonds du MAHN, un travail titanesque initié par l'ancien conservateur du Département des arts plastiques, Walter Tschopp. Le musée possède en effet pas moins de 2'700 peintures et 5'000 dessins – sans compter des estampes et des sculptures – dont une grande partie datent de 1500 à 1900.

Artistes d'ici et d'ailleurs

L'exposition en donne un aperçu au travers d'une centaine de peintures et quelque 70 dessins. « Il y a les incontournables, mais aussi des coups de cœur », expliquent les deux commissaires de l'exposition, Nicole Quellet-Soguel et Lucie Girardin-Cestone, assistantes conservatrices au MAHN. Les toiles sont exposées non par ordre chronologique, mais suivant leur ordre d'arrivée au musée, depuis sa création en 1816 à nos jours. L'idée



Le Musée d'art et d'histoire invite à découvrir les trésors de sa collection de peintures et de dessins du XVI^e à la fin du XIX^e.

est en effet de montrer comment cette collection s'est constituée, entre acquisition et legs, passé et présent, régionalisme et cosmopolitisme.

Les artistes neuchâtelois et suisses – Léopold Robert, Maximilien de Meuron, Charles Gleyre, Alexandre Calame, Albert Anker ou Ferdinand Hodler – voisinent ainsi avec des peintres hollandais (comme Karel Dujardin ou Jongkind), français (Charles Coypel, Eugène Devéria...) et les impressionnistes du legs Amez-Droz : Gustave Courbet, Camille Corot, Claude Monet, Camille Pissarro ou Edgard Degas. On trouve également

trois œuvres surprenantes de provenance inconnue, dont une imposante peinture religieuse attribuée à l'atelier de Veronese, l'un des plus célèbres artistes vénitiens de la Renaissance.

Catalogue

Cette exposition marque la parution du premier catalogue dédié à la collection des arts plastiques du MAHN. Réalisé en collaboration avec l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'Université de Neuchâtel (IHAM), il contient plusieurs essais sur la collection ainsi que les reproductions des 180 œuvres exposées, accompa-

gnées de notices scientifiques rédigées par plusieurs volées d'étudiants, sous la conduite du professeur Pascal Griener.

Trois autres tomes sont prévus. Le second, qui portera sur la collection de peintures et de dessins des XX^e et XXI^e, est déjà en cours de rédaction. L'exposition en donne un avant-goût, avec une dernière salle comportant six œuvres extrêmement diverses, dont un Kees Van Dongen. (ab)

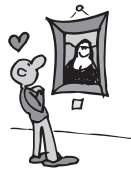
« 1500-1900. La collection des arts plastiques » : jusqu'au 17 février 2013. Visite guidée samedi 1^{er} décembre à 16h30. Programme complet sur www.mahn.ch

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente « Archives Jean-Jacques Rousseau ». Ouvert me et sa de 14h à 17h, lu et ma, je et ve de 9h à 11h30 et de 14h à 17h (s'adresser à l'accueil). Jusqu'au 28 février 2012, exposition temporaire « Je vous aime encore plus sur votre portrait » Rousseau ou le culte de l'image. Ouvert lu-ve de 8h à 22h, sa de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz « Neuchâtel : une histoire millénaire ». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.



Jusqu'au 13 janvier 2013, exposition « Neuchâtel Xamax : 100 ans d'histoire et de passions ».

Jusqu'au 17 février 2013, exposition « 1500-1900. La collection des arts plastiques ».

Samedi 1^{er} décembre, 16h30, « 1500-1900. La collection des arts plastiques », visite commentée par Lucie Girardin-Cestone, assistante conservatrice.

Dimanche 2 décembre, 14, 15 et 16h, démonstration publiques des automates Jaquet-Droz.

Mardi 4 décembre, 12h15, Concert de Pierre-Laurent Haesler, clavecin et Pascal Dober, flûte à bec.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 20 octobre 2013, exposition « Hors-champs ». Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi. Jeudi 29, nocturne : musée ouvert jusqu'à 20h.

Jusqu'au 31 décembre « Retour d'Angola ».

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition « Sacrée science ! Croire ou savoir... ». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 23 décembre, exposition « Tell(e) est la Suisse – das Kreuz mit dem Kreuz », caricatures de Jules Stauber. Ouvert me-di de 11h à 17h. www.cdn.ch.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 29 décembre, exposition « A la recherche du bonheur », de Bernard Vidal. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30 et sur rendez-vous. Vernissage samedi 1^{er}, en présence de l'artiste.

Théâtre du Passage (passage Max-Meuron 4), jusqu'au 27 décembre,

exposition « Passage obligé » d'Anaïs Laurent et Michel Bühler. Ouvert de 10h aux heures de performances des pièces le soir, vers 18h30.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 23 mars 2013, exposition « Les oiseaux et mammifères de Robert Hainard », ouvert tous les jours de 9h à 17h.

Jeudi 29 novembre, de 18h à 20h confection d'une couronne de l'Avent. Inscriptions obligatoires : 032 718 23 50 ou jardin.bonanique@unine.ch. Mardi 4 décembre, 19h, Conférence de Caspar Bijleveld : Forêts tropicales : 40 ans de palabres et zéro changement ».

CAN, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 21 février 2013, exposition Superamas/Phase 3/Technique et sentiment. Ouvert me-di de 14h à 18h, je de 14h à 20h.

L'actualité culturelle

Festival « Nuits Slaves »



Du jeudi 29 novembre au dimanche 2 décembre, diverses animations seront présentées au Théâtre du Pommier dans le cadre du festival des «Nuits Slaves». Jeudi 29, Danièle Bettens, Myriam Bioley et Vincent Chessex à l'accordéon vous emmèneront en Russie, puis les jumeaux Ratko et Radisa Teofilovic interpréteront de la musique serbe et balkanique

antique. Samedi 1^{er}, la jeune Elina Duni chantera le jazz dans la langue de Kadaré, le célèbre écrivain albanais. Dimanche, l'ensemble Rodinka (petite famille en Tchéquie) qui réunit cinq femmes de la même famille interprètera des chants de Moravie, slaves et tziganes.

Centre culturel neuchâtelois, Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, jeudi 29 novembre, 20h, samedi 1^{er} décembre, 20h30 et dimanche 2 décembre, 17h. Prix: Fr. 25.-, Club Espace: Fr. 20.-, AVS, AI, chômeurs: Fr. 17.-, membres CCN: Fr. 15.-, étudiants: Fr. 10.-.

Les concerts de la Collégiale

Vendredi, Jürg Brunner, organiste, présentera un programme très riche intitulé «L'automne – la fin de l'année ecclésiastique, œuvres tardives et œuvres qui thématisent la séparation». Il interprètera des œuvres de J.S. Bach, J. Pieterszoon Sweelinck,

J. Brahms et C. Frank. Originaire de Saint-Gall, Jürg Brunner est un musicien polyvalent, actif dans de nombreux domaines. Actuellement, il enseigne l'orgue liturgique et l'improvisation à la Haute école de musique de Lucerne et poursuit une large activité de concertiste qui le mène un peu partout en Suisse et dans de nombreux pays d'Europe.

Collégiale, vendredi 30 novembre, 18h30. Entrée libre, collecte à la sortie. Prix indicatif: Fr. 15.-.

Mare Nostrum

L'inattendu, l'impromptu, l'improvisé, tel que la première rencontre de Lundgren (piano) avec Galliano (accordéon) sur la scène d'un festival quelque part au Japon, font partie des grands plaisirs du jazz. Les deux musiciens se sont rejoints pour une jam-session enflammée. Le résultat: une énorme admiration mutuelle. Le batteur du trio de Jan Lundgren est aussi membre d'un des nombreux

groupes de Paolo Fresu (trompette). Il n'y a rien donc de surprenant à ce qu'ils aient fini par explorer le travail des uns et des autres. Ce qui est miraculeux, c'est que ces virtuoses pourtant très occupés s'engagent ensemble dans un projet totalement nouveau: la formation de ce trio inhabituel est le résultat d'une véritable envie qui les conduira sur la scène du Temple du Bas, dimanche, pour un concert intitulé «Mare Nostrum».

Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, dimanche 2 décembre, 17h. Prix: Fr. 40.- à Fr. 20.-, selon la catégorie. Réduction pour les membres SocMus, Fr. 10.- (sur billets catégorie A), autres (Collégiale, ESN, l'Express, étudiants, AVS, AI), Fr. 5.-. Prélocation au Théâtre du passage.

Le Trio Manobrava en concert à l'Espace Danse Equilibre à Neuchâtel

Soirée de tango argentin

Le tango argentin sera à l'honneur ce week-end à Neuchâtel. L'association tangomoon organise une nouvelle soirée de musique et de danse vendredi à l'Espace Danse Equilibre. Après un concert du trio Manobrava, les portes de la salle rouvriront dès 21h30 pour une milonga, un bal de tango.

Après le duo Zisman et Fulgido en février dernier, l'association tangomoon a une nouvelle fois placé la barre haute avec le trio Manobrava. Cette formation réunit en effet trois musiciens confirmés venus d'horizons différents, qui partagent depuis plusieurs années leur passion du tango argentin et ont collaboré avec les plus grands: Eduardo Garcia au bandonéon, Caroline Pearsall au violon et Diego Aubia au piano.

Le trio Manobrava proposera un voyage à travers le tango classique et contemporain. La qualité des compositions et le jeu sobre et envoûtant des trois musiciens promettent un «véritable moment de poésie», selon l'association tangomoon. Certains se souviennent peut-être de la venue d'Eduardo Garcia au Théâtre du Passage lors du week-end «Par tout les tangos». Son bandonéon «n'avait



Le trio Manobrava fera partager aux Neuchâtelois sa passion du tango argentin vendredi. • Photo: sp

lancé que souffle, râles, respirations. Vendredi, il chantera toute la mélancolie du tango et l'histoire de ses origines», relève tangomoon.

Place à la danse!

Après un répertoire plutôt contemporain lors du concert, qui débute à 20 heures, le trio Milonga jouera des pièces plus classiques pour la milonga, qui prendra place dès

21h30. A noter que par respect pour les musiciens et le public, les portes de l'Espace Danse Equilibre seront temporairement closes pour toute la durée du concert.

«Concert du trio Manobrava et milonga»: vendredi 30 novembre à 20 heures à l'Espace Danse Equilibre, rue de l'Evole 31a à Neuchâtel. Renseignements et réservations sur le site internet www.tangomoon.ch

Chronique culturelle



Soul Makossa

Superbe concert samedi soir du pape de l'afro-jazz Manu Dibango dans un Temple du Bas métamorphosé par un éclairage et un son qui lui donnaient des airs d'auditorium Stravinski! A 79 ans, tonton Manu comme l'appellent ses musiciens, assure encore un max. Epaulé par son double saxophoniste et appuyé par un batteur et un percussionniste de génie, qui jonglaient avec leurs baguettes et se les lançaient en plein morceau (sans parler du bassiste, du pianiste et du guitariste), le vieux jazzman camerounais a charmé la salle en reprenant «Dans les rues d'Antibes» de Sydney Bechet. Il aura toutefois fallu attendre les rythmes africains – dont sa célèbre «Soul Makossa» (1972) reprise plus ou moins légalement par Michael Jackson puis Rihanna – pour faire se déhancher le parterre du Temple du Bas libéré de ses chaises et se lever la galerie. Quant à la chanteuse de Manu Dibango, elle a vite abandonné ses (très) hauts talons pour danser pieds nus et chauffer le public... Bref un bon moment de jazz à Neuchâtel qui, additionné à l'excellent concert donné début novembre au même endroit par les Amis du jazz de Cortaillod, est venu combler un manque dans la saison musicale de notre ville.

Patrice Neuenschwander

Aux Editions Messeiller



27.-

*Aquarelles de Dadou Gête,
artiste peintre dans le Jura neuchâtelois
Recettes de cuisine de Nicole Girod*

Les Délices du Lou...

Une belle amitié a jailli entre Nicole et Dadou, qui se sont rencontrées sous le soleil de la Dôme provençale, autour d'une bonne table. La première est hôtesse à la «Bergerie du Lou», la seconde est artiste-peintre dans le Jura Suisse. Ces deux talents se sont rejoints pour permettre la réalisation de cet ouvrage, qui compte 22 recettes originales teintées de soleil. Beauté du site, gourmandise et enthousiasme sont au rendez-vous pour le plus grand plaisir de nos sens.

Ouvrage de 40 pages intérieures au format 24 x 21 cm, impression en quadrichromie sur papier my 360° SENDme blanc sans filigrane 160 gm², couverture imprimée en quadrichromie sur papier my 360° SENDme blanc sans filigrane 250 gm², reliure Wiro.



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage «**Les Délices du Lou...**» de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.-**.

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____



Projet Holistic

Une centrale solaire à la Maladière

Le projet HOLISTIC vise une réduction de la consommation d'énergie ainsi qu'une augmentation de la part d'énergie produite par des énergies renouvelables. Viteos est l'acteur principal pour toutes ces interventions de production et la fin des travaux réalisés sur le toit de la Maladière apporte une contribution majeure aux objectifs HOLISTIC.

Depuis la semaine dernière, l'ensemble du parc solaire de la Maladière – vaste puzzle de 3'064 pièces – fournit de quoi assurer la consommation d'électricité d'environ 140 ménages, soit 500'000 kWh/an. Les 750 premiers mètres carrés de panneaux solaires posés en 2007 ont été complétés et c'est aujourd'hui l'entier du toit du stade qui sert de centrale solaire avec une installation de plus de 3'800 m².

En août, près de 1'800 panneaux ont été acheminés par camion puis déposés sur le toit de la Maladière par hélicoptère. Durant les deux derniers mois, les structures de base ont été installées sous la direction de Viteos par des artisans régionaux; l'électrification et la mise en service ont également été assurées par les spécialistes de Viteos.

La contribution du projet HOLISTIC est d'environ 390'000 euros sur un total de près de 2 millions assumé par Viteos. Il convient de souligner que dans le coût total d'un tel chan-



Après 10 semaines de travaux, cette installation solaire de plus de 3'800 m² est entrée en fonctionnement la semaine dernière. •

Photo: sp

tier, le matériel (panneaux, structures) n'intervient que pour un tiers, les deux tiers restants étant constitués de la pose, de l'électrification et de l'ingénierie.

Viteos mène d'autres actions de production d'énergies d'origines

renouvelables dont certaines avec le soutien du projet HOLISTIC. En plus des installations photovoltaïques en ville, on attend la mise en service d'une installation hydraulique sur le Seyon ainsi que probablement une installation de cogénération à la STEP.

Enfin, une chaudière à bois quatre fois plus puissante sera installée au Mail pour alimenter le réseau de chauffage à distance.

Anne-Claude Cosandey
Association Ecoparc



La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs, vendredi 30 novembre et samedi 1^{er} décembre, La Superette, week-end électronique.

Bar King, mercredi 28 novembre, 21h, Gypsy Rufina (IT). Entrée libre (collecte). Jeudi 29 novembre, 21h15, trio Carrousel. Prix: Fr. 12.-. Vendredi 30 novembre, 22h, Barnabé, humoriste. Samedi 1^{er} décembre, 22h, Jaaq (CH), rap-chanson.



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Samedi 1^{er} décembre: piscine fermée dès 20 h en raison d'un match de waterpolo.

Amis-Gymnastes Neuchâtel (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Football

Stade de la Maladière

Samedi 1^{er} décembre, 17h45 FC Bienne – FC Locarno, CL



Volleyball

Maladière, halle B, salle 4

Samedi 1^{er} décembre, 14h, NUC IV – VBC Le Locle, F2
A 16h, NUC III – FSG Savagnier, F2

Handball

Halle de sport de la Riveraine

Vendredi 30 novembre, 20h30, HBC Neuchâtel – HC Troinex, H4
Samedi 1^{er} décembre, 11h HBC Neuchâtel – US Yverdon, M19-F
A 12h30 HBC Neuchâtel – HC Servette, D2
Dimanche 2 décembre, journée, Tournoi M11 & M9

Basketball

Halle de sport de la Riveraine

Samedi 1^{er} décembre, Union Neuchâtel Basket – Les Lions de Genève, LNA

Hockey sur glace

Patinoires du Littoral

Samedi 1^{er} décembre, 17h nouvelle halle, HC Serrières-Peseux I – EHC SenSee, 2^e ligue
A 17h30, HC Université Neuchâtel – EHC Saastal, 1^{re} ligue
A 19h45, nouvelle halle, HC Univer-

sité Neuchâtel – DHC Langenthal, LNA Féminine
A 20h15, EHC Ins – HC Les Ponts-de-Martel, 4^e ligue

Patinoires du Littoral

du 28 novembre au 2 décembre

Piste principale

me: 16h15-16h45 public.
ve: 13h45-15h45/20h-22h, public.
sa: 13h45-16h30 public, 13h45-16h hockey libre.
di: 13h45-16h30 public.

Halle couverte

me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ve: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
sa: 13h45-16h public.
di: 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.





Le Conseil général se prononcera lundi sur le budget 2013 de la Ville de Neuchâtel

La Commission financière « satisfaite »

La Commission financière du Conseil général recommande au plenum d'approuver lundi le budget 2013, qui présente un excédent de revenus de 2,3 millions de francs pour quelque 285 millions de charges. Elle salue « la politique du Conseil communal, prudente sur les charges courantes mais ambitieuse sur les investissements », la jugeant « parfaitement adaptée » aux perspectives financières de la Ville.

La Commission financière s'est réunie à trois reprises début novembre pour plancher sur le budget et l'a approuvé à l'unanimité, de même que l'ensemble des arrêtés qui en découlent. « Pour une fois encore, le rapport du Conseil communal laisse entrevoir une situation financière réjouissante pour la Ville à l'horizon 2013 », se félicite-t-elle. Les recettes prévues sont en hausse et les dépenses maîtrisées, ce qui permet des investissements conséquents de 61 millions de francs et la création de réserves, dont une dotation de 3 millions pour la construction de logements d'utilité publique.

Investissements ambitieux

La commission « se réjouit » de la création de ce fonds et « salue la volonté du Conseil communal de rattraper les investissements auxquels il avait été renoncé ces dernières années ». Soulignant la volatilité des

recettes fiscales des entreprises, qui dépassent pour la première fois celles des personnes physiques, elle « apprécie » par ailleurs que « le Conseil communal n'ait pas cédé à la tentation de gonfler ses charges courantes, qui ne pourraient être adaptées dans la même proportion qu'une éventuelle chute abrupte des revenus ».

« La commission financière salue la volonté du Conseil communal de rattraper les investissements auxquels il avait été renoncé ces dernières années »

« La dette à long terme infléchit certes la courbe descendante qui est la sienne depuis trois ans pour remonter de 369 à 375 millions, mais cela reflète la politique ambitieuse du Conseil communal en termes d'investissements », poursuit la commission. Quant à la fortune nette de la Ville, elle devrait atteindre 54 millions fin 2013, avant un prélèvement de 16 millions début 2014 pour la recapitalisation de prévoyance.ne.

Vigilance de mise

De manière générale, la commission relève « la faible marge de

manœuvre et le peu d'influence dont dispose la Ville par rapport aux subventions qui lui sont octroyées ou qu'elle doit fournir, de même que par rapport aux recettes fiscales ». C'est pour cette raison que les nouveaux reports de charges « de solidarité » que le Conseil d'Etat veut demander aux communes – et qui doivent encore recevoir l'aval du Grand Conseil – n'ont pas été intégrés au budget 2013.

En conclusion, la commission se montre « globalement satisfaite » du budget proposé par le Conseil communal, « tout en souhaitant rester particulièrement vigilante pour la suite ». Le projet de nouvelle répartition des recettes fiscales des entreprises en discussion au plan cantonal va en effet affecter sensiblement les rentrées de la Ville dès 2014, avec une différence de revenus estimée à 30 millions de francs dès 2016.

Si l'on en croit le plan financier continu, les très bons résultats attendus pour 2013 pourraient se prolonger dans une moindre mesure jusqu'en 2015, mais pas au-delà. La Commission financière juge « la politique du Conseil communal, prudente sur les charges courantes mais ambitieuse sur les investissements, parfaitement adaptée à cet environnement » et « se réjouit que lesdits investissements contribuent à accroître l'attractivité de la Ville ». (ab)

Après le préavis favorable de sa commission financière, le Conseil général se prononcera lundi sur le budget 2013 de la Ville de Neuchâtel.



Le traditionnel marché de Noël animera la place du Coq-d'Inde



A moins d'un mois des festivités de fin d'année

Noël pointe l

Marché de Noël au Coq-d'Inde, Artisanales de Noël sous la grande tente du Port, grand sapin sur la place de l'Hôtel communal, nocturnes et autres illuminations : les premiers signes de Noël apparaissent de part et d'autre de la ville de Neuchâtel. Petit tour d'horizon à moins d'un mois du début des festivités de fin d'année.

Le traditionnel marché de Noël de la place du Coq-d'Inde se tiendra du 6 au 9 décembre. Les commerçants et artisans de Neuchâtel y présenteront leurs spécialités dans un décor inspiré du thème de la forêt. Une yourte sera notamment aménagée au centre de la place. Elle accueillera des conteurs et le célèbre ventriloque Roger Alain. Le public aura également la possibilité d'écouter du cor des Alpes ainsi que l'Ensemble « le Madrigal », qui interprétera de la musique médiévale. Les



du quartier d'Inde du jeudi 6 au dimanche 9 décembre. • Photo: archives

En fin d'année, les marchés de Noël fleurissent en ville de Neuchâtel

À la fin de l'année, les marchés de Noël fleurissent en ville de Neuchâtel

le bout de son nez

Les plus petits pourront se divertir sur un manège de la « Belle Epoque ». Spécialités sucrées et salées, thé et vin chaud seront servis au public. Le marché sera ouvert jeudi 6 décembre de 16 à 21h30, vendredi 7 décembre de 16 à 20 heures, samedi 8 décembre de 10 à 20 heures et dimanche 9 décembre de 11 à 17 heures.

Temple de l'artisanat

La tente de la place du Port se muera du 8 au 16 décembre en véritable temple de l'artisanat. Plus de cent artisans et créateurs viendront exposer leur savoir-faire à l'occasion de la 8^e édition des Artisanales de Noël. Bijoux fantaisie, objets en bois pour enfants, vaisselle en faïence, pyrogravure, savons naturels artisanaux: les visiteurs découvriront une multitude d'objets confectionnés par les exposants. Les gourmands auront l'occa-

sion de déguster toutes sortes de spécialités du terroir. Caramels aux plantes, biscuits de Noël, macarons sans gluten, petites meringues artisanales, foie gras et chocolat: il y a de quoi avoir l'eau à la bouche. Les visiteurs pourront se restaurer sur place, sous la tente chauffée. L'entrée coûte 5 francs et devient gratuite dès 19 heures. Un atelier pour les enfants sera ouvert les week-ends et le mercredi après-midi. Les artisanales ouvriront leurs portes au public samedi 8 décembre de 12 à 22 heures, dimanches 9 et 16 décembre de 10 à 19 heures, du lundi 10 au vendredi 14 décembre de 14 à 21 heures ainsi que samedi 15 décembre de 10 à 22 heures.

Illuminations et nocturnes

Les illuminations de Noël de la Ville de Neuchâtel et le grand sapin, qui trône sur la place de l'Hôtel

communal, seront allumés samedi 1^{er} décembre. Par ailleurs, le public aura la possibilité de faire ses achats au centre-ville lors des nocturnes. Elles

« Les illuminations de Noël de la Ville de Neuchâtel et le grand sapin, qui trône sur la place de l'Hôtel communal, seront allumés samedi 1^{er} décembre »

auront lieu jeudi 13 décembre jusqu'à 21 heures, jeudi 20 décembre jusqu'à 21h30 ainsi que les samedis 15 et 22 décembre jusqu'à 18 heures. (ak)

Election de la plus belle vitrine de Noël

L'Association Neuchâtel un cœur en ville organise cette année une élection de la plus belle vitrine de Noël des commerces du centre-ville. Pas moins de 29 d'entre eux participent à cette action, qui a pour but d'encourager le public à se rendre au cœur de la cité. Les participants ont tous reçu un véritable sapin de Noël d'environ 1,5 mètre pour agrémenter leurs décorations. La population a pu découvrir dès le 22 novembre le nouveau visage des vitrines des commerces du centre-ville. Le public a la possibilité d'élire la plus belle d'entre elles jusqu'au 13 décembre. Pour ce faire, il suffit de remplir un bulletin-réponse. Les coupons sont disponibles dans tous les commerces participants. L'annonce de la vitrine gagnante aura lieu jeudi 13 décembre à 18 heures sur la place du Temple du Bas. Du thé et du vin chaud seront servis au public venu assister à la proclamation des résultats. Sur place, un tirage au sort sera effectué parmi les bulletins-réponses. Le gagnant recevra un bon de 200 francs chez un restaurateur de la ville de Neuchâtel. (ak)



Tribune du Conseil général

Les groupes politiques s'expriment

Groupe Socialiste

Parc naturel périurbain de Chaumont

Philippe Loup: Pour le groupe socialiste, la prochaine réalisation d'un parc naturel périurbain à Chaumont est une nouvelle excellente qui répond aux vœux tant de la population que des visiteurs extérieurs toujours plus nombreux. Que l'on se rassure tout de suite, il s'agit de mettre en place sur Neuchâtel et Chaumont, proche du milieu urbain, un large espace qui permettra à la fois de développer des activités de loisirs et de sport que d'autres plus propices à la découverte de l'environnement, le tout en permettant une gestion durable d'un habitat naturel des plus remarquable.

Ce concept de parc périurbain a déjà été réalisé avec un réel succès à proximité de la ville de Zurich. Il s'agit vraiment d'un plus dans la qualité de vie des habitants. En effet, dans une réelle harmonie avec la nature et entre les nombreux utilisateurs, nombres d'activités se sont développées pour une tranche toujours plus large de la population.

Cet espace se divise en deux zones, la centrale et celle de transition. La première est prévue pour une gestion durable de l'environnement. Certaines restrictions de libre accès hors des chemins y sont posées mais sans que cela n'entrave vraiment les activités qui s'y déroulent déjà. Certes les parcours, par exemple des VTT, seront strictement définis mais globalement ces mesures sont plutôt des garanties supplémentaires d'une meilleure coexistence entre l'ensemble des visiteurs d'un lieu de plus en plus prisé.

Plusieurs «Portes d'entrées» sont prévues. La plus fameuse est évidemment celle établie au Jardin botanique, à proximité du Centre Dürrenmatt. Comment mieux allier nature, culture et détente? A n'en pas douter, la qualité du lieu et la variété des activités qui peuvent déjà s'y mener attirera nombre de visiteurs loin à la ronde.

Devant un pareil projet si enthousiasmant, le groupe socialiste ne peut que se réjouir et le soutenir.

Groupe PLR

Alexandre Brodard: Obtenir ou non le label «Parc naturel périurbain» pour la forêt de Chaumont, voilà ce que devra décider le Conseil général lors de sa prochaine séance.



Le projet du futur parc naturel périurbain de Chaumont suscite des avis contradictoires. • Photo: Office du tourisme

Cette «opportunité importante» pour la ville, selon le Conseil communal, aurait peut-être un léger impact positif en termes de promotion touristique et de valorisation du patrimoine naturel. Toutefois, les exigences et restrictions induites par un tel label, pour une forêt en bordure de ville et qui profite déjà aujourd'hui à de nombreux habitants dans le cadre d'activités variées, de même que son coût, laissent pour le moins dubitatif.

Est-il dans l'intérêt de la population d'obtenir ce label, sachant qu'elle se verra ainsi interdire de quitter les chemins existants et donc de nombreuses activités en plein air (cueillette des champignons, des fleurs, des pives, etc.; course d'orientation; construction de cabanes et autres jeux d'enfants; luge; détacher son chien; etc.). Et tout cela pour une facture de plus d'un million de francs par an!

Le groupe PLR regrette beaucoup qu'il n'ait pas été tenu compte de ses remarques à ce sujet. Et ce n'est pas les 5 millions de francs par an de retombées économiques soi-disant promises pour la ville qui le rassureront. A moins d'avoir 500'000 visiteurs par an et de faire payer l'entrée à la forêt CHF 10.-, difficile d'imaginer dans ce

projet un quelconque retour sur investissement!

Le groupe PLR est pour la promotion de la nature, de la forêt et de l'écologie, oui! Mais pas à n'importe quel prix, et surtout pas en faisant de la forêt de Chaumont la forêt de l'interdiction. Ce label pourrait bien se révéler la dernière fausse bonne idée de l'année de notre chère majorité, et non la moindre.

Groupe PopVertsSol

Acquisition et transformation d'un immeuble rue des Parcs 59 pour créer des places d'accueil parascolaires

Nicole Baur: L'implantation à proximité du bassin scolaire des Parcs est judicieuse et répond ainsi en partie à la motion qui demandait des «structures d'accueil dans les bâtiments de l'école».

A l'avenir toutefois, c'est bien la «journée de l'écolier» qu'il faudra organiser, comme le demande d'ailleurs la réforme «Harmos». Entrée en vigueur cette rentrée dans le canton de Neuchâtel, elle invite les cantons à prendre en compte le rythme de travail des parents pour leur permettre d'exercer une activité

professionnelle et à organiser la prise en charge des enfants à midi et après l'école.

Le groupe PopVertsSol salue ce qu'il considère être un investissement nécessaire de la part de la ville. Dans le même temps, le groupe n'a pu prendre acte et regretté les difficultés que rencontre actuellement la structure d'accueil Ibanda. Il espère que le problème sera rapidement résolu, tant l'offre en structures d'accueil est encore insuffisante, à Neuchâtel comme ailleurs. La réforme fiscale qui permettra aux familles dès le 1^{er} janvier prochain de déduire l'intégralité des frais de garde de leur feuille d'impôts, devrait en effet encore accélérer ce mouvement.

En outre, les chiffres alarmants de l'aide sociale doivent également nous encourager dans cette voie, quand on sait qu'une famille monoparentale sur trois doit recourir à l'aide sociale dans notre canton...

En tant que collectivité publique responsable, nous nous devons de prendre en compte les mutations sociales de la population et encourager tout ce qui va dans le sens d'une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

A propos...



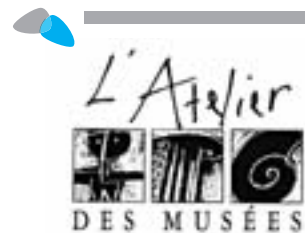
Plus tard...

Aujourd'hui, par obligation, je deviens un adepte de la procrastination. Le syndrome de la page blanche est à la porte et les délais sont passés. Semaine après semaine, les sujets se succèdent, les lecteurs se font désirer.

Aujourd'hui, mon désir de différer à demain ce que je n'arrive pas à réaliser maintenant me titille. Mais ce n'est malheureusement plus possible. A la recherche d'inspiration, je découvre que le report du «début du travail» pourrait être lié à l'anxiété, sinon à une mentalité masochiste, dicit Wikipédia. Et alors? Cela donne évidemment quelques idées indispensables à remplir l'espace et à étoffer la rubrique que vous venez de lire.

Vivement mercredi prochain...

Rémy Voirol



Cours périodique de gravure pour adultes

En compagnie de France Giovannoni, artiste-graveuse, l'Atelier des musées convie le public adulte à la découverte des diverses techniques de gravure.

Ce cours s'adresse également aux plus avancés qui souhaitent poursuivre leurs recherches.

Les cours auront lieu, pour la 2^e période 2012/13, les samedis:

**12 janvier / 2 février /
23 février / 23 mars / 24 avril
de 11h à 12h30 et de 13h30 à 16h**

Prévoir des habits peu dommage / Possibilité de pique-niquer sur place.

Prix: Fr. 320.- pour 5 séances, matériel compris.

Inscription et renseignements sur le site internet www.atelier-des-musees.ch ou auprès de l'Atelier des musées / Tél. 032 717 79 18, fbg de l'Hôpital 4 – 2000 Neuchâtel.

La Ville officielle

Parlement de la Ville

Budget 2013 à l'étude

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 3 décembre 2012 à 18h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant:

Rapport du Conseil communal

12-032

Rapport du Conseil communal, concernant la stratégie de création du Parc naturel périurbain de Chaumont-Neuchâtel ainsi que la location de locaux dans la Maison du Pertuis.

Rapports du Conseil communal et de la Commission financière

12-030 – 12-203

Rapports du Conseil communal et de la Commission financière, concernant le budget de l'exercice 2013.

Autres objets

12-404

Proposition des groupes PopVertsSol et socialiste par MM. Nicolas de Pury, Philippe Loup et consorts, au sens de l'art. 50 du Règlement général, visant à la modification du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010, par l'introduction de l'art. 131 Commission financière, d'un alinéa 4 (nouveau).

12-304

Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Pas de vitrines fantômes en centre-ville».

12-305

Motion du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts, intitulée «Oui à l'intégration, stop aux discriminations».

12-306

Motion du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée «Pour une politique de connexion de tous les ménages et entreprises par fibre optique FTTH (Fiber To The Home) moderne, orientée vers la population et ouverte à la concurrence».

12-606

Interpellation du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée «Priorité pour les jeunes dans les salles de sport».

12-505

Postulat du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Dynamisons le centre-ville en musique».

12-307

Motion de M. Christian van Gessel et M^{me} Hélène Silberstein, intitulée «Tout travail mérite salaire, même celui des Conseillers généraux».

12-607

Interpellation des groupes socialiste et PopVertsSol par M^{me} et M. Matthieu Béguelin, Catherine Loetscher Schneider et consorts, intitulée «Caves du Palais, qu'en est-il de l'affectation culturelle?».

12-405

Proposition du groupe PLR par M^{me} Amelie Blohm Guéissaz et consorts, au sens de l'art. 50 du Règlement général visant à la modification de l'article 134 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010.

12-406

Proposition du groupe PLR par M^{me} Amelie Blohm Guéissaz et consorts, au sens de l'art. 50 du Règlement général visant à la modification de l'article 135 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010.

12-407

Proposition interpartis par M^{mes} Amelie Blohm Guéissaz, Catherine Loetscher Schneider, Martine Docourt Ducommun et consorts, au sens de l'art. 50 du Règlement général visant à la modification de l'article 136 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010.

12-506

Postulat du groupe PopVertsSol par M. Nicolas de Pury et consorts, concernant les améliorations nécessaires à la gestion et la consommation d'énergie aux piscines du Nid-du-Crô.

12-308

Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Pour des balades en musique le long du Quai Ostervald».

12-507

Postulat du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts, concernant le rapport 12-019 relatif à l'acquisition de divers véhicules et machines 2012-2013.

12-508

Postulat du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulé «Des véhicules encore utiles».

12-309

Motion du groupe PLR par M. Joël Zimmerli et consorts, intitulée «Oui à la production et la promotion des énergies renouvelables mais de manière intelligente et coordonnée».

12-609

Interpellation du groupe socialiste par M^{me} Sabrina Rinaldo Adam et consorts, intitulée «Pour que l'(r)entrée à l'école se fasse (au mieux)!».

12-310

Motion de M. Vincent Pahud (PDC), intitulée «Un abonnement TN à un tarif préférentiel pour les écoliers domiciliés sur le territoire communal».

12-311

Motion du groupe socialiste par M. Grégoire Oguey et consorts, intitulée «Des prisons sans locataires pourraient en accueillir!».

12-611

Interpellation du groupe PLR par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulée «Bientôt plus de mille places de parc supprimées au centre-ville?».

12-612

Interpellation (dont le traitement en priorité est demandé) des groupes socialiste et PopVertsSol par MM. Matthieu Béguelin, Michel Favez et consorts, intitulée «Un petit bijou... de confusion des genres».

12-509

Postulat des groupes PLR et socialiste par M. et M^{me} Jean-Charles Authier, Sabrina Rinaldo Adam et consorts, intitulé «Pour accroître l'offre en place de parc lors d'événements particuliers au centre-ville».

Neuchâtel, le 14 novembre 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Pascal Sandoz

Le chancelier,
Rémy Voirol

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur notre site internet www.neuchatelville.ch

La chronique « passion verte » de...

Les bruyères ne sont pas toutes des Erica !

Luc
Vincent



Depuis le mois de septembre, on trouve 3 espèces de bruyères pour nos décorations automnales.

La première à fleurir en septembre est la bruyère commune *Calluna vulgaris*, si on la dit « vulgaire » c'est parce qu'elle pousse chez nous, mais aussi dans le nord de l'Europe, en Angleterre jusqu'en Islande. Il lui faut un sol acide. Dans le canton, on peut en voir dans les pâturages du Soliat. La petite fleur rose produit un abondant nectar, qui donne un miel foncé utilisé pour la confection des pains d'épices. La légende dit que la jeune fille qui trouve des fleurs de *Calluna* blanche se marie dans l'année. C'est aussi la fleur nationale de la Norvège. En horticulture on a sélectionné des variétés à fleurs blanc-violet ou rose qui ont l'avantage de rester très longtemps colorées. On ne cultive des *Calluna* en pot que depuis 1980.

La bruyère de la Toussaint *Erica gracilis* était jusqu'à ces dernières



années très utilisée pour la décoration des tombes. Elle est originaire d'Afrique du Sud, la patrie des bruyères puisque l'on en trouve 690 espèces. *Erica gracilis* pousse dans la région de Swellendam pas très loin du Cap. Cette plante, dans la nature, est en voie

de disparition. C'est bien avant 1700 que des botanistes anglais ont découvert les premières *Erica* en Afrique du Sud. Puis vers 1798 un botaniste allemand, J.-C. Wendlan, découvre *Erica gracilis* et en rapporte quelques plantes en Allemagne. Comme la plante était

très intéressante avec sa riche floraison automnale rose, *Erica gracilis* a tout de suite intéressé l'horticulture. De nos jours, elle est encore cultivée à plusieurs millions d'exemplaires pour la Toussaint. Malheureusement avec nos automnes qui deviennent plus chauds, *Erica gracilis* devient vite brune, la raison : comme il fait une température agréable, les abeilles sortent encore. Notre bruyère est mellifère, et les fleurs deviennent brunes après le passage des abeilles, cela n'est plus très esthétique.

La dernière bruyère à fleurir au début de l'hiver est la bruyère de Darley. Contrairement à l'Afrique du Sud, en Europe on ne trouve que 20 espèces d'*Erica*. La bruyère de Darley est un hybride stérile entre *Erica carnea* et *Erica erigena*. *Erica erigena* pousse en Espagne, au Portugal et *Erica carnea* en Italie et dans le centre de l'Europe. C'est la pépinière Derbyshire à Darley Dale en Angleterre qui a réalisé le croisement d'*Erica x darleyensis* en 1890.

Il ne reste plus qu'à se munir d'une loupe et observer la forme de la fleur : si c'est une petite clochette c'est une *Erica*, s'il y a des pétales c'est une *Calluna*.

Bonnes découvertes.

L.V.

A travers l'histoire



Construit en 1905, ce bâtiment situé aux abords immédiats de l'Hôtel DuPeyrou, a abrité pendant quelques années une clinique dite « clinique Rousseau ». Carte postale éditée par Phototypie Co., vers 1925. Vincent Callet-Molin



Université Populaire Neuchâteloise

L'Université Populaire Neuchâteloise, section du littoral, vous informe qu'il reste des places dans les cours suivants:

Développer le plaisir de dessiner

Avec M. Tan Chen, le jeudi soir de 18h30 à 20h30 du 3 décembre 2012 au 21 janvier 2013.

Améliorer les performances énergétiques de son bâtiment

Conférence de M^{me} Quitterie Barthou le 6 décembre de 19h00 à 20h30.

Lecture et conversation en français

Avec M^{me} Marie-France de Weck le mercredi soir de 20h00 à 21h30 du 9 janvier au 20 mars 2013.

A la recherche de la conscience et de la mémoire: une enquête neurobiologique

Avec M. Olivier Jorand le mercredi soir de 18h30 à 21h30 du 9 au 30 janvier 2013.

Le mouvement de la Transition vers l'après-pétrole

Par M^{me} Camille Bierens de Haan le jeudi de 19h30 à 21h30 du 10 février au 14 février 2013.

Palestine et Israël

Par M^{me} Sarah Blum et M. Théo Buss le mercredi de 19h30 à 21h00 du 6 février au 6 mars 2013.

Kinésiologie: les chakras

Par M^{me} Katharina Sahli le lundi de 19h45 à 21h45 du 14 janvier au 4 mars 2013.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser au secrétariat de l'UPN jeudi de 14h à 17h et lundi de 9h à 12h au 032 725 50 40 (répondeur) ou par courriel: upn-littoral@rpn.ch ou sur le site <http://upn.cpln.ch>



Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'Environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siègera le:

vendredi 14 décembre 2012

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'Environnement

La Ville officielle



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Roberto Binda, architecte à Neuchâtel (BindaR. Sàrl), d'un permis de construire pour la transformation et l'agrandissement d'un immeuble existant 12 et 14, rue de Gibraltar, article 3407 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Anne et Silvio Buschini. Les plans peuvent être consultés du 16 novembre au 17 décembre 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Georges Bernhard, architecte à Yverdon-les-Bains, d'un permis de construire pour la construction d'un immeuble de 7 appartements et garages au chemin du Châble, article 2396 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de la Société Dominique Tavel Sàrl.

Demande de Monsieur Roger Filliger, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs thermiques contre un mur de soutènement 247, rue des Fahys, article 9561 du cadastre de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Philippe Addor, d'un permis de construire pour la légalisation à posteriori de boxes à chevaux, d'abris isolés, d'une cabane gril, d'un carnotzet et d'un rond de longe ainsi que la construction de 4 boxes à chevaux supplémentaires au Grand-Hôtel 29, articles 14218 et 14243 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont.

Demande de Monsieur Jean-Pierre Wildhaber, architecte à Corcelles (Bureau d'architecture et conseils Wildhaber et Maillard), d'un permis

de construire pour la démolition et l'agrandissement de l'usine sur trois niveaux et transformation des combles (partie existante) 17, rue de Monruz, article 1488 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de la Société G. et E. Bouille SA.

Demande de Monsieur Charles-André Stauffer, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour l'aménagement des combles supérieures et la mise en conformité de la protection incendie de la cage d'escaliers de l'immeuble 8, rue de Port-Roulant, article 3254 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Laurence Carducci.

Demande de Monsieur René Luethi, architecte à Saint-Blaise (Bureau d'architecture Luethi et Sorrentino), d'un permis de construire pour l'accrochage de balcons sur façade sud 14-16, rue du Rocher, articles 2945 et 2799 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Rose-Marie et Giordano Di Giusto.

Les plans peuvent être consultés du 23 novembre au 8 janvier 2012, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 19 au 25 novembre 2012

- Température extérieure moyenne: 5.8° C.
- Degrés-jours: 0.0 DJ.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.



Echos

■ Mardi 20 novembre, M. Olivier Arni, directeur des transports, a représenté le conseil communal au séminaire d'AJS ingénieurs civils SA, sur le thème «Transport et mobilité».

■ Vendredi 23, MM. Alain Ribaux, directeur des finances et Olivier Arni, directeur de l'urbanisme et de l'environnement, ont représenté les Autorités communales à l'ouverture du Casino Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a été représenté par M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, vendredi 23, à la Frairie d'automne de la compagnie des Vignolants du Vignoble neuchâtelois qui s'est tenue à Auvornier.

■ M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, a représenté les Autorités communales, samedi 24, au vernissage de l'exposition «1500-1900. La collection des arts plastiques», au Musée d'art et d'histoire.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Hélène et Pierre Gutknecht-Rappo, à l'occasion du 55^e anniversaire de leur mariage, à M^{me} et M. Marcelle et Paul Künzi-Hegel, à l'occasion du 65^e anniversaire de leur mariage ainsi qu'à M^{mes} Elisabeth Junod et Maria Lautenschlager à l'occasion de leur entrée dans leur 102^e année.



Avis de travaux CFF

Les CFF informent que des travaux d'entretien de la voie auront lieu en gare de Neuchâtel aux dates suivantes:

**les nuits du 30 novembre au 1^{er} décembre
du 1^{er} au 2 décembre et
du 3 au 4 décembre**

Des machines relativement bruyantes seront engagées et des nuisances sonores sont à craindre.

Tout sera mis en œuvre afin de réduire autant que possible ces inconvénients et les CFF remercient la population de sa compréhension.

Chemins de fer fédéraux suisses





Programme cinéma pour la semaine du 28 novembre au 4 décembre

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

THE TWILIGHT SAGA - CHAPITRE 4 - RÉVÉLATION (2^e partie)
3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h30, 20h30, me, ve au lu 17h45, ve/sa 23h.
VO s-t fr/all je, ma 17h45.
Acteurs: Robert Pattinson, Kristen Stewart, Taylor Lautner.
De Bill Condon.

TINKERBELL: THE SECRET OF THE WINGS - CLOCHE ET LE SECRET DES FÉES - 2D
8^e semaine. Pour tous sug. 5 ans.
VF me, sa/di 13h45.
De Bradley Raymond.

APOLLO 2

THÉRÈSE DESQUEYROUX
2^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ve, di au ma 20h15.
Apollo 1: di 11h.
Acteurs: Audrey Tautou, Gilles Lellouche, Anaïs Demoustier.
De Claude Miller.

ASTÉRIX ET OBÉLIX AU SERVICE DE SA MAJESTÉ - 3D
7^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 13h30.
Acteurs: Gérard Depardieu, Catherine Deneuve, Fabrice Luchini.
De Laurent Tirard.

RISE OF THE GUARDIANS - LES CINQ LÉGENDES - 3D
1^{re} semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h45, me au ve, di au ma 18h, je/ve, lu/ma 15h.
De Peter Ramsey.

LOOPER
4^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Joseph Gordon-Levitt, Bruce Willis.
De Rian Johnson.

AMOUR
6^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF di 10h30.
Acteurs: Jean-Louis Trintignant, Emmanuelle Riva, Isabelle Huppert.
De Michael Haneke.

LA CLÉMENCE DE TITUS
En direct du Metropolitan Opera de New York.
VO s-t fr sa 1er:12 19h. Représentation unique.
Acteurs: Lucy Crowe, Barbara Frittolo, Elna Garanca.

APOLLO 3

LE CAPITAL
2^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h30.
Acteurs: Gad Elmaleh, Gabriel Byrne, Natacha Régnier.
De Costa Gavras.

MADAGASCAR 3: BONS BAISERS D'EUROPE - 2D
26^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me, sa/di 13h45.
D'Eric Darnell.

HIVER NOMADE
4^e semaine. Pour tous sug. 10 ans.
VF me au ma 15h45.
Acteurs: Pascal Eguisier, Carole Noblanc.
De Manuel von Stürler.

APRÈS MAI
1^{re} semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 17h45.
Acteurs: Clément Métayer, Lola Creton, Félix Armand.
De Olivier Assayas.

PARANORMAL ACTIVITY 4
5^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Katie Featherston, Brady Allen, Matt Shively.
De Henry Joost.



L'instantané de Stefano Iori...



... MAHN la collection



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.



Hôpital Pourtalès et Maternité:
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Notre enfant apprend à parler, à lire, à écrire. Le Centre d'orthophonie de la Ville de Neuchâtel répond à vos questions du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h (fermé pendant les vacances scolaires), tél. 032 717 78 20.

Accueil familial de jour (mamans de jour) (Tivoli 28, case postale 26, 2003 Neuchâtel), permanence tél. au 032 717 74 56, lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h, mardi de 14h à 18h et jeudi de 8h30 à 11h30, e-mail: afj.littoral@ne.ch, www.mamansdejour.ch.

ADCN - Association pour la Défense des Chômeurs de Neuchâtel. Permanences-café, aide pour les recherches d'emploi, conseils juridiques, (rue Louis-Favre 1), tél/fax 032 725 99 89.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 2 décembre - 1^{er} dimanche de l'Avent

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge. Di 9h, Gottesdienst. H.F. Schubert, 10h15, culte paroissial de remerciements aux bénévoles, avec sainte cène. Vente de fruits TerrEspoir.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

Est:

La Coudre: temple ouvert en journée pour le recueillement.

Portalès: di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais; di à 10h, messe intercommunautaire d'entrée en Avent et 18h, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h messe, di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe; di à 17h messe en latin.

Chapelle de La Providence: sa à 16h30, messe en croate; di à 17h, messe en espagnol.

Hôpital Portalès, chapelle 6^e étage: di 10h célébration dominicale (aumônerie protestante).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe.



Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voiron, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Daniela Pellegrini Schuway, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messelier S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

©Tdh/O.Meylan



Terre des hommes
aide à l'enfance - www.tdh.ch

Rejoignez Terre des hommes,
la plus importante organisation
suisse d'aide à l'enfance!

Votre engagement renforce
notre mission: un monde
meilleur pour l'enfance.

Offrez votre temps et apportez
votre expérience dans un groupe.

Contribuez avec enthousiasme
à des actions concrètes
dans votre région!

**Inscrivez-vous
maintenant:
[www.tdh.ch/
benevolat](http://www.tdh.ch/benevolat)**

**Envie d'agir?
Votre
engagement
est précieux!**

**Terre des hommes
Bénévolat et réseau suisse**
Av. de Montchoisi 15
CH – 1006 Lausanne
058 / 611 06 76
benevolat@tdh.ch
www.tdh.ch





Les auteurs de la bande-dessinée des Aventures de Blake et Mortimer en visite à Neuchâtel

Entre modernité et respect du passé

De passage au Musée d'ethnographie de Neuchâtel, Yves Sente, scénariste, et André Juillard, dessinateur, ont participé mercredi dernier à l'inauguration de l'exposition « Les fantômes des collections ». A découvrir jusqu'au 17 février 2013, elle s'inspire de la bande-dessinée « Le Serment des cinq Lords ». Sortie en librairie à la mi-novembre, il s'agit du tome 21 des célèbres Aventures de Blake et Mortimer. Rencontre avec ses deux auteurs.

Quelle est l'intrigue de votre nouvelle bande-dessinée, «Le Serment des cinq Lords»?

Yves Sente: Mortimer est à Oxford. Il se prépare à donner une conférence au Ashmolean Museum pour des étudiants. De son côté, le capitaine Blake est au bureau. En lisant une nécrologie dans le journal, il découvre que l'un de ces proches amis est mort. On retrouve donc les deux amis au Royaume-Uni, l'un à Oxford et l'autre à Bournemouth. Ils sont confrontés, chacun de leur côté à des mystères. Blake va découvrir que la mort de son ami n'est pas accidentelle, mais due à un crime crapuleux. Mortimer, lui, apprend qu'un objet a été volé au Musée. Les morts et les vols s'alignent,



jusqu'à ce que les deux histoires se rencontrent. Un pan du passé de Francis Blake et des événements liés vont refaire surface. En toile de fond, «Le Serment des cinq Lords» aborde la disparition de Lawrence d'Arabie.

André Juillard: Il y a aussi un prologue où l'on voit Lawrence perdre un manuscrit – un livre de 1000 pages – qui lui a sans doute été volé...

Avant de reprendre les Aventures de Blake et Mortimer, que représentait cette bande-dessinée pour vous ?



Yves Sente et André Juillard, auteurs de la bande-dessinée des Aventures de Blake et Mortimer, ont participé mercredi dernier à l'inauguration d'une exposition au MEN.

Y.S.: C'est vraiment un souvenir d'enfance. Avant d'être des auteurs, on a été de jeunes lecteurs. Les lectures d'enfance sont extrêmement importantes, soit elles nous ouvrent, soit elles nous dégoûtent de la lecture. La bande-dessinée des Aventures de Blake et Mortimer nous a ouverts à la lecture, au graphisme.

A.J.: J'ai aussi eu ces bandes-dessinées entre mes mains d'enfant, quelques années avant Yves. Plus tard, comme dessinateur, le style ligne claire développé par Hergé et Jacobs m'a beaucoup influencé au moment où moi-même je recherchais mon propre style. J'en garde un souvenir émouvant.

Comment vous êtes-vous réapproprié le travail d'Edgar P. Jacobs ?

Y.S.: Il s'agit d'une démarche de l'éditeur, qui a cherché des auteurs pour continuer les Aventures de Blake et Mortimer. La bande-dessinée a été propulsée sur le devant de la scène. Elle a tout de suite rencontré un succès que personne n'explique. De son vivant, Jacobs n'avait pas autant de succès avec Blake et Mortimer. Les nouveaux auteurs se sont réapproprié ce travail en étant extrêmement respectueux. On s'inscrit également dans cette ligne. Nous devons conserver les codes. La planche prévoit qu'il y ait entre 10 et 12 cases par page. Pour nous, ce sont des contraintes qui nous stimulent. Je pense que si on nous avait dit: «Faites ce que vous voulez», on aurait fait pareil. On ne veut pas casser le mythe, et Blake et Mortimer ne sont pas à nous. On doit faire comme, mais pas complètement: c'est un équilibre délicat à trouver.

A.J.: Jacobs est un modèle, mais il ne s'agit pas non plus de recopier pièce à pièce son travail. Nous avons repris les héros, avons créé de nouveaux personnages secondaires et de nouveaux décors. Nous avons trouvé un rythme de croisière et notre travail est mieux équilibré qu'au départ. J'ai relu «Le Piège diabolique» et vers la fin, on trouve de véritables pavés. Par contre, nous ne pourrions pas nous permettre de produire des pages muettes: cela n'aurait pas de sens, ce ne serait plus du Blake et Mortimer. Le texte a pour fonction d'arrêter le regard du lecteur sur le dessin. Dans les bandes-dessinées qui sont très vite lues, on ne s'attarde pas sur les dessins. C'est très apprécié par le public de pouvoir rester plus d'une heure avec une bande-dessinée.

Comment le public a-t-il réagi au changement d'auteurs ?

Y.S.: Ça se voit dans l'évolution des ventes. Le public se maintient. Cela me fait énormément plaisir de voir des jeunes crocher. La semaine dernière, un père et sa fille sont venus nous voir lors d'un événement promotionnel. Ils connaissent absolument tout des aventures de Blake et Mortimer. Les adolescents prennent du plaisir à revenir aux années 50-60. C'est pareil dans la musique. Des jeunes d'aujourd'hui écoutent encore les Beatles.

A.J.: Beaucoup de gens regardent les bandes-dessinées de Blake et Mortimer. Le scénario possède un rythme d'aujourd'hui et le dessin est plus contemporain. Cette bande-dessinée est traitée à la sauce 2012.

Quel regard apporte l'exposition du MEN sur votre travail ?

Y.S.: Elle éclaire la bande-dessinée sous un angle nouveau. Quand on était gamin, on nous disait: «Tu liras un vrai livre après ta BD.» Il y a un travail sérieux derrière une bande-dessinée. Dans les Aventures de Blake et Mortimer, les trois quarts des éléments sont véridiques. Cette exposition participe à poursuivre cette démarche de travail rigoureux. Elle participe à ce que la bande-dessinée soit reconnue comme un genre littéraire à part entière.

A.J.: Ce que je retiens de cette exposition, c'est l'investissement des gens et l'intérêt que suscite la bande-dessinée. Elle pénètre dans les musées comme un genre littéraire respectable. Voir des cases de bande-dessinées reproduites en volume pour les décors d'une exposition, c'est quelque chose. Cela me fait penser à un film dans lequel une bande-dessinée était également reproduite pour le décor d'un restaurant. Cela témoigne d'une fascination pour la transformation de la deuxième dimension à la 3D. Les personnes qui ont travaillé sur l'exposition ont trouvé des objets en rapport au «Serment des cinq Lords». Ils ont fait ça vraiment intelligemment en transposant cette bande-dessinée à un niveau plus symbolique.

Qu'avez-vous envie de transmettre aux étudiants, qui participent à la 2^e édition du Cycle «La bande-dessinée à l'Université?», organisé par l'Université de Neuchâtel ?

Y.S.: L'esprit de rigueur qui nous anime. Nous aimerions faire passer le message que derrière une bande-dessinée qu'on lit au fond du lit, il y a un travail rigoureux. Ce dernier ne doit pas apparaître, mais il doit se sentir. Si, plus tard, grâce à cet album, cette rencontre peut susciter des vocations, nous serions très heureux. L'université s'intéresse à la bande-dessinée. Des étudiants y consacrent même leur thèse. La société a beaucoup évolué, ce qui nous permet d'aborder des sujets que l'on ne traitait pas autrefois. Des personnages féminins ont fait leur apparition dans les Aventures de Blake et Mortimer. Il aurait été impensable à l'époque qu'un héros tombe amoureux. Ainsi, les bandes-dessinées de Blake et Mortimer constituent un équilibre entre modernité et respect du passé.

Anne Kybourg

Renseignements sur www.men.ch